

A propos de...
A propos de...

L'ÉCOLE EN ANJOU SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE



École Condorcet, Angers, mai 1899, 11 Fi 1516

À partir des années 1880, la Troisième République accélère un travail de scolarisation commencé sous l'Ancien Régime et poursuivi par la Révolution et les régimes suivants. Mais avec la gratuité, l'obligation et la laïcité mises en œuvre à partir de 1881, les républicains sous l'impulsion de Jules Ferry définissent durablement les principes sur lesquels repose le système scolaire. L'école primaire est désormais ouverte à tous les jeunes français qui y recevront un enseignement commun fondé sur les valeurs de la République. Elle ambitionne de devenir un creuset, un élément essentiel du progrès et de l'identité nationale. À travers les bâtiments, les programmes, et la vie scolaire, les documents proposés font revivre en Anjou ces temps fondateurs.



Marquis de Condorcet
(1743-1794)



Jules Ferry (1832-1893)

I - UN SAVOIR DE BASE COMMUN À TOUS LES JEUNES FRANÇAIS...

Puisque la grande majorité des élèves ne poursuit pas d'études au-delà du primaire, il s'ensuit que toutes les connaissances essentielles devront être acquises en trois années scolaires. Ce programme fixe donc avec précision le contenu des études des trois années suivant l'apprentissage de la lecture. Il concerne toutes les matières (sans négliger, on le notera, l'instruction religieuse), et a un caractère progressif et cumulatif. Son caractère concret et pratique doit être souligné : il prépare surtout à la vie active.

- > Quel est le titre et la date du document ?
- > À qui est-il adressé ?
- > Qu'est-ce que l'Instruction primaire ?
- > Quelles sont les matières qui sont encore enseignées aujourd'hui ? Attention, certaines matières existent toujours mais sous un autre nom. Lequel ? Quelles sont celles qui ont disparu ?
- > Montrez, à partir d'exemples, la difficulté croissante de l'enseignement proposé.
- > Quels sont les éléments du programme qui témoignent du souci de consolider le sentiment national ?
- > Comment expliquer la présence de l'instruction religieuse malgré la laïcité affirmée de l'école publique ?

MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT.	COURS ÉLÉMENTAIRE.	COURS MOYEN.	COURS SUPÉRIEUR.
Lecture	Alphabet, épellation, lecture courante dans un livre.	Lecture courante dans les livres avec explication.	Lecture dans les livres, avec explication et comptes rendus.
Écriture.....	Principes de l'écriture.	Cursive grosse, moyenne et fine.	Cursive, ronde et bâtarde.
Langue française..	Exercices élémentaires d'orthographe. — Dictées d'un genre simple au tableau.	Exercices d'orthographe. — Dictées sur cahier.	Application raisonnée des règles de la grammaire sur des textes classiques. — Exercices de rédaction d'un genre simple.
Calcul.	Principes de la numération; exercices pratiques sur les quatre règles (nombres entiers).	Exercices sur les quatre règles (nombres entiers et décimaux).	Étude raisonnée de l'arithmétique (nombres entiers et décimaux). (Fractions ordinaires). — Applications aux opérations pratiques.
Système métrique..	Nom et usage des mesures métriques.	Exercices pratiques sur les différentes mesures.	Applications du système métrique à la mesure des volumes et des surfaces.
Leçons de choses..	Enseignement par l'aspect (cartes murales, images solides géométriques, reproductions au tableau noir).	"	"
Histoire de France.	Entretiens et récits sur les principaux personnages et les grands faits.	Suite des faits depuis les origines jusqu'à nos jours.	Revision rapide des grands faits jusqu'à la guerre de 100 ans. Histoire développée depuis la guerre de 100 ans jusqu'à nos jours.
Géographie	Notions de géographie générale; définitions.	Notions sommaires sur les cinq parties du monde et sur l'Europe en particulier.	Géographie physique, politique, agricole, industrielle et commerciale de la France.
Dessin.....	Éléments de dessin linéaire.	Dessin linéaire.	Dessin linéaire et d'ornement.
Chant.....	Continuation des chants de la salle d'asile.	Études des principes.	Exécution de morceaux à une voix ou de chœurs.
Exercices de mémoire.....	Fables ou morceaux choisis très-simples, en vers ou en prose.	Morceaux choisis dans des textes classiques.	Morceaux choisis dans des textes classiques.
Couture.....	Premiers éléments de couture.	Travaux de couture usuelle.	Travaux de couture usuelle.
Gymnastique.....	"	"	"
Instruction morale et civique.....	"	"	"
Instruction religieuse.....	Catéchisme et récits de l'Histoire sainte.	Catéchisme et récits de l'Histoire sainte.	Catéchisme et récits sur l'Ancien et le Nouveau Testament.

II - MENS SANA IN CORPORE SANO... ("DES ESPRITS SAINS DANS DES CORPS SAINS...")

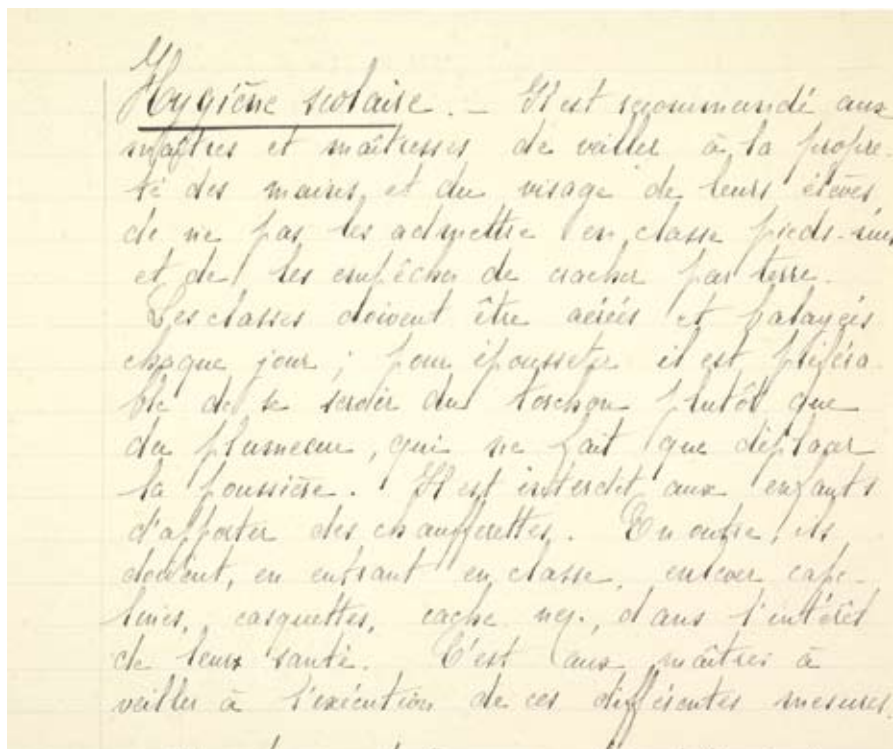
L'école devient sous la Troisième République le terrain privilégié des politiques sanitaires. C'est en ses murs que la promotion de l'hygiène et la prévention des fléaux majeurs de l'époque comme l'alcoolisme, la violence conjugale, la scoliose, la myopie, les maladies contagieuses (tuberculose) semble être la plus efficace car elle s'adresse aux futurs citoyens.

Les lois scolaires de 1881-1882 s'inscrivent dans le projet d'ensemble d'un régime soucieux de s'imposer définitivement. La lutte contre l'alcoolisme à travers les affiches, les manuels scolaires et les phrases de morale est l'expression même de cette politique hygiéniste. Ce fléau est considéré comme source de dégénérescence de la jeunesse française et partiellement responsable de la défaite face à la Prusse en 1870. Le 9 mars 1897, une circulaire introduit la lutte antialcoolique dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire.

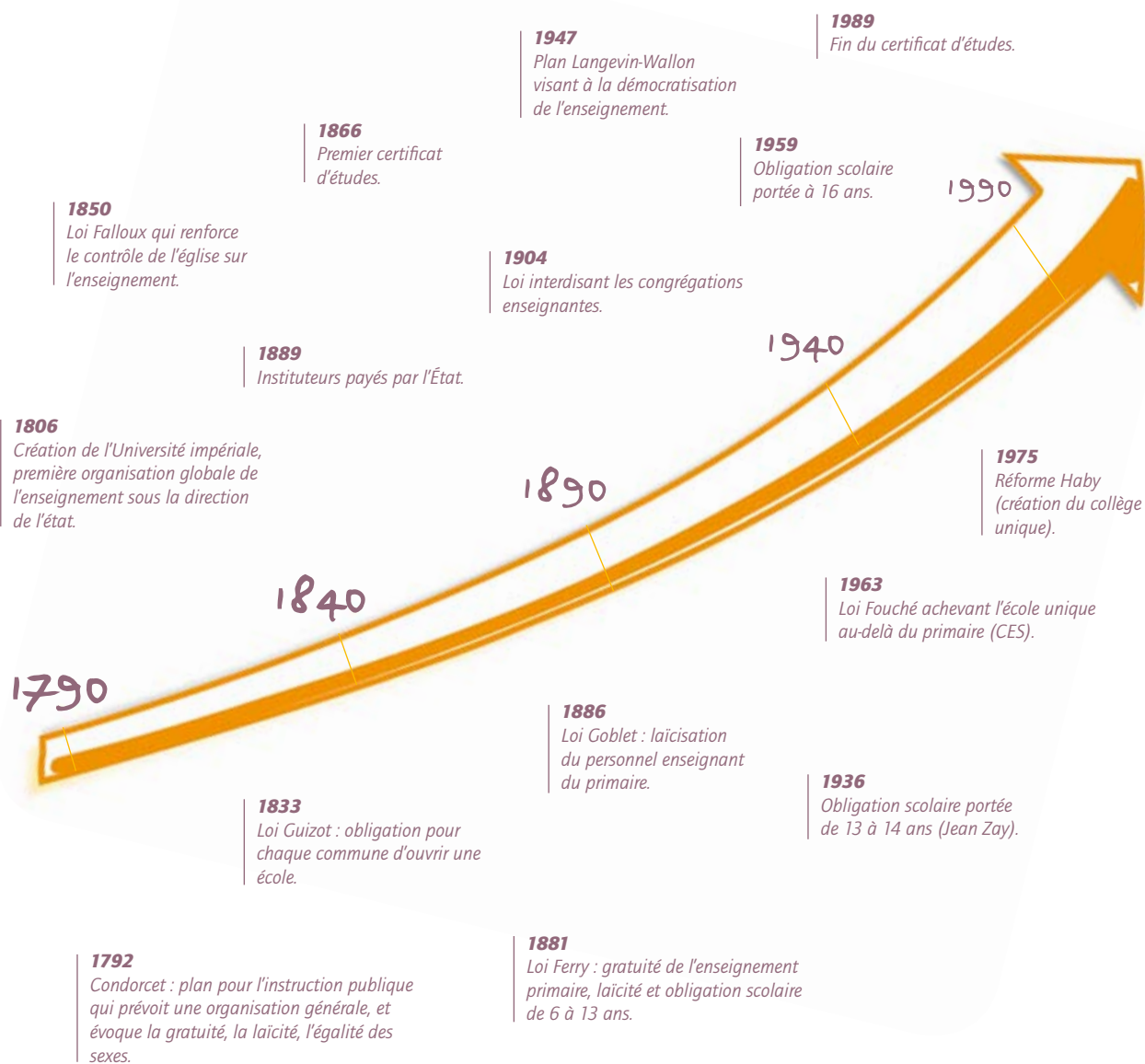
L'architecture des locaux est aussi au service de cette politique : les locaux sont clairs et aérés grâce à de nombreuses fenêtres.

De plus, l'enseignant doit veiller à la propreté de sa salle de classe. Il a le devoir d'inculquer à ses élèves les rudiments d'une bonne hygiène corporelle, visible sur les photos de classe qui montrent des élèves aux cheveux coupés courts ou attachés, avec une blouse qui protège le costume. L'enseignant doit faire évoluer les mauvaises habitudes prises par les élèves : enlever les couvre-chefs pour éviter les rhumes, mettre des bas dans les sabots pour diminuer les risques d'infections, bannir l'utilisation des chauffettes que l'hygiène et la sécurité condamnent (risques de brûlures, d'incendies et de mauvaise circulation du sang). D'ailleurs, la loi du 30 octobre 1886 a rendu le chauffage des classes dépense obligatoire pour les communes grâce à des poêles, il n'y a donc plus nécessité de chauffage d'appoint pour les élèves.

- > Qu'est-ce que l'hygiène ?
- > Qui est responsable de l'hygiène à l'école ?
- > Retrouvez dans le texte des exemples pour l'hygiène de l'élève ; pour l'hygiène de la classe.



Frise chronologique



Sources : Archives départementales de Maine-et-Loire.

Bibliographie : - *L'ABCdaire de l'école de la France*, Paris : Flammarion, 1999.
 - Pierre Albertini, *L'école en France XIX^e-XX^e siècles*, Paris : Hachette, 1992.
 - Yves Galupeau, *La France à l'école*, Paris : Gallimard, 1992.
 - Jacques Ozouf, *Nous les maîtres d'école*, Paris : Julliard/Gallimard, 1973.
Éditeur : Conseil général de Maine-et-Loire
Responsables de publication : Archives départementales de Maine-et-Loire
Texte : Geneviève Audureau, Alain Jacobzone
Photographie : Éric Jabol
Coordination : Sarah Boisanfray
Conception et réalisation : Manuela Tertrin, CAUE de Maine-et-Loire
Impression : Imprimerie Setig-Palussière - *Diffusion gratuite* - Octobre 2007

Archives départementales de Maine-et-Loire
 106 rue de Frémur - 49 000 Angers
 Téléphone : 02 41 80 80 00 - Fax : 02 41 68 58 63

III - SUIVRE LES ÉLÈVES

La circulaire du 14 janvier 1890 a défini la forme du registre matricule dont la tenue est obligatoire, conformément à l'arrêté organique du 18 janvier 1887. Pour le suivi des élèves, deux registres étaient et sont toujours obligatoires dans les écoles primaires : le registre matricule où le directeur inscrit tout élève entrant à l'école et le registre de présence ou d'appel où l'enseignant inscrit tous les élèves de sa classe. Leur tenue exacte et à jour est rigoureusement exigée et soigneusement contrôlée par les inspecteurs.

- > À quel âge un enfant entre-t-il à l'école primaire ? À quel âge en sort-il ?
- > Qu'est-ce que le Certificat d'Études Primaires (C.E.P.) ? Est-ce que tous les enfants l'obtiennent ?
- > Que font les enfants en dehors de l'école ?
- > À quel âge un enfant peut-il arrêter l'école ? Que fait-il alors ?
- > Qu'y a-t-il après l'école primaire ?
- > Retrouvez des matières citées dans le règlement pédagogique (document 1).

École primaire élémentaire de garçons de Parçay-les-Pins, extrait d'un registre matricule, 43 Alpha 142

REGISTRE MATRICULE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLÈVES	DATE DE LA NAISSANCE	NOMS ET PRÉNOMS DES PARENTS OU TUTEURS	PROFESSION ET DOMICILE DES PARENTS OU TUTEURS	DATE DE L'ENTRÉE À L'ÉCOLE	DATE DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES	DATE DE LA SORTIE DÉFINITIVE DE L'ÉCOLE	OBSERVATIONS
Bordeau Émile-Auguste	14 avril 1885	Bordeau Émile-Auguste	Charentais, le Buisson	9 novembre 1894		23 mars 1897	Intelligence moyenne - point d'apprentissage - Pointe bonne - travaux manuels - quelques lettres que le certificat démontre à peu près - et qu'il n'a pas eu à faire.
Bordeau Marcel-Louis	28 mai 1886	id.	id.	id.		2 août 1897	Très intelligent - fait très vite, écrit très vite - pointe d'apprentissage - travaux manuels - pointe bonne - le reste de l'année est très pointé - pointe de pointe - Pointe bonne - travaux manuels - pointe de pointe - pointe de pointe - Pointe bonne - pointe de pointe - pointe de pointe - pointe de pointe - Pointe bonne -
Bordeau the	4 juillet 1897	Bordeau the	supplément à Bourne	1 ^{er} mars 1898	16 juin 1898	14 septembre 1903	Très intelligent, assez travaillé, d'une bonne conduite, continue ses études à l'école primaire supérieure d'Angers.

IV - LE « PALAIS SCOLAIRE » AU CŒUR DU VILLAGE

L'œuvre scolaire de la République implique un effort économique considérable : la gratuité entraîne la prise en charge des salaires des instituteurs devenus fonctionnaires (1889) et l'obligation de fréquentation impose de restaurer ou construire des bâtiments adaptés. Les normes sont précises et contraignantes, soucieuses du confort et de l'hygiène. Pour financer les travaux, l'état consent des subventions importantes aux communes mais celles-ci doivent les compléter par des emprunts. Pour bien marquer son importance, l'école s'installe souvent avec la mairie au centre du village où elle concurrence symboliquement l'église. L'enseignant est logé sur place pour faciliter sa mission pédagogique mais aussi son implication dans la vie collective (il est souvent secrétaire de mairie).



La mairie et l'école, Beaucouzé, 6 Fi 1377

> D'après le plan, le bâtiment avait trois fonctions. Lesquelles ?

Ce bâtiment servait de et de pour l'instituteur au premier étage.

Ce bâtiment servait de pour les garçons de la commune au rez-de-chaussée.

> Expliquez le titre du plan « maison d'école ».

> Quels sont les indices dans les documents qui permettent de dire que cette école accueillait seulement des garçons ?



École primaire Jacques Prévert, Beaucouzé.

> Montrez quelles sont les manifestations du souci de l'hygiène dans la construction de l'école.

> Décrivez l'environnement de l'école. En quoi a-t-il considérablement évolué depuis l'époque des documents ?

> Pourquoi ces bâtiments ne suffisent-ils plus aujourd'hui à assurer les besoins de la scolarisation ?

En quoi les bâtiments plus récents sont-ils différents ?

R. GOBLOT
 Architecte
 1, RUE CARVILLE
 ANCIENNE RUE D'ORLÈANS
 ANGERS

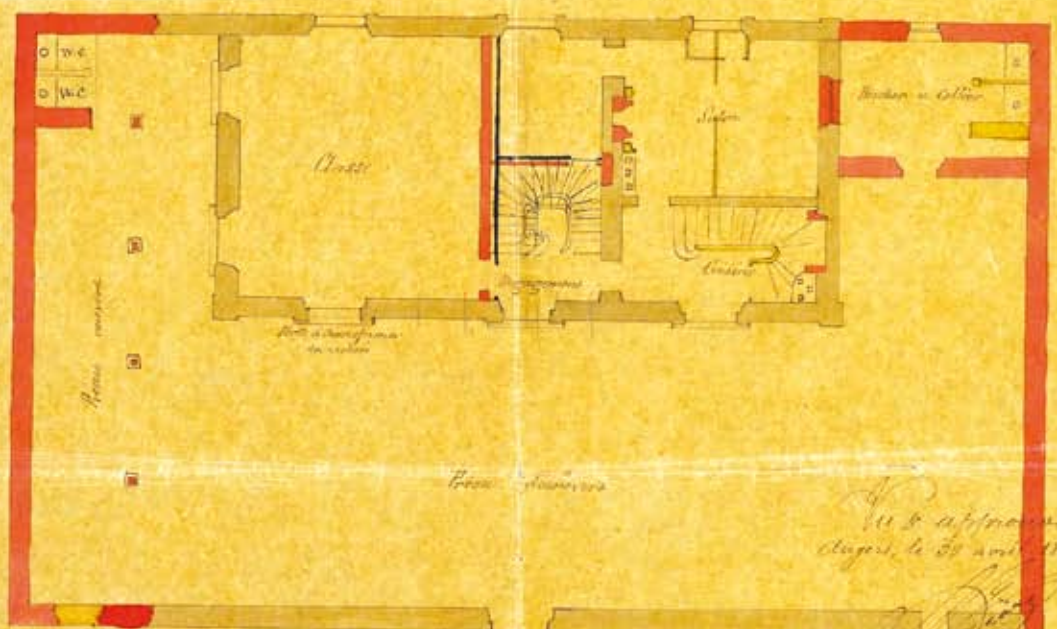
COMMUNE DE BEAUCOUZÉ

*École de garçons et de filles
 dans le bâtiment de la municipalité de Beaucouzé*



Plan de l'étage 1er étage

Plan de l'étage 2e étage



Plan de l'étage 2e étage

*Modifié en 1884 conformément à
 l'avis du Conseil départemental de
 l'Instruction Publique.
 Angers, le 18 Mars 1885*

Échelle de 1/500 pour l'édifice



*U. S. approuvé
 Angers, le 25 août 1884*

*Approuvé par le
 Conseil municipal.
 Beaucouzé le 20 août 1884*

*Le Maire
 Ch. Boullay*

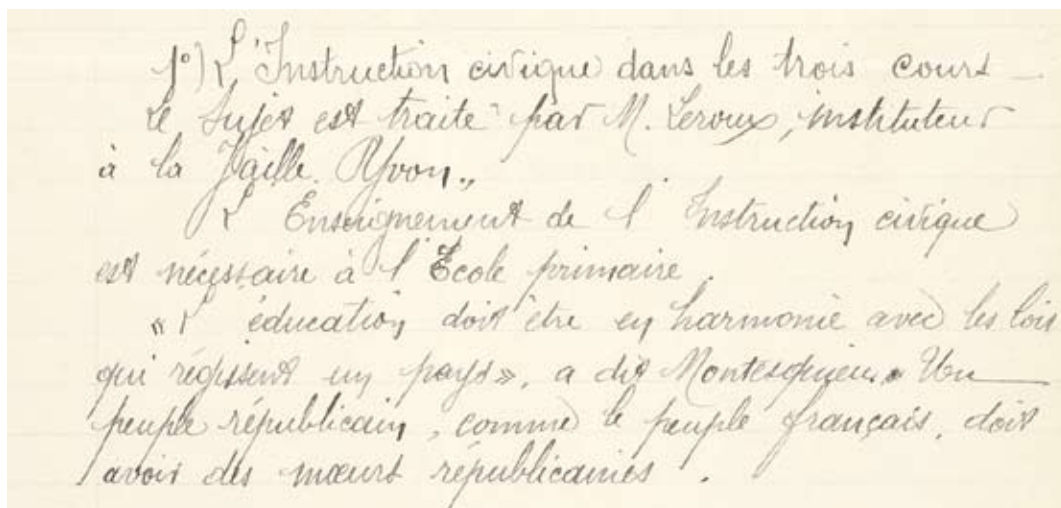
*Architecte
 Angers le 25 août 1884*

R. Goblot

Les conférences pédagogiques qui réunissent les maîtres sous la responsabilité d'un inspecteur, ont pour but de commenter les instructions et les programmes en vue de leur bonne application. L'école de la Troisième République n'a pas pour seul objectif d'instruire (apporter des connaissances), elle a aussi pour ambition d'éduquer (inculquer des principes). Il s'agit en particulier de former le futur citoyen à l'exercice du droit de vote (ce qui implique une capacité d'examen individuel des réalités politiques), et de le préparer aussi à assumer ses devoirs, en particulier la défense de la patrie.

- > Peut-on considérer que l'enseignement proposé soit politiquement neutre ?
- > Pourquoi peut-on dire que cet enseignement vise à renforcer la cohésion nationale et la stabilité sociale de la France ?
- > Pouvez-vous décrire les objectifs et les conséquences de l'enseignement patriotique préconisé par ce texte ?

Conférence pédagogique sur l'instruction civique, 448 T 1



L'enseignement de l'Instruction civique est nécessaire à l'école primaire.

« L'éducation doit être en harmonie avec les lois qui régissent un pays » a dit Montesquieu. Un peuple républicain, comme le peuple français, doit avoir des mœurs républicaines. On donnera au citoyen français une âme républicaine, en lui faisant connaître ses droits et ses devoirs civiques ; en lui montrant la nécessité des lois qu'on lui impose, en le mettant en garde contre les sentiments de révolte qui pourraient naître en lui, quand une mesure gouvernementale lui semble mauvaise : les violences ont rarement donné de bons résultats. L'instituteur montrera à ses élèves la supériorité du régime républicain, avec lequel le peuple est souverain. Il leur fera comprendre que le citoyen, pour mériter ce nom, doit être instruit et éclairé. L'enfant doit aussi avoir le culte de la Patrie, cet héritage que nos aïeux ont amélioré peu à peu et que nous devons, à notre tour, faire prospérer.

En un mot, l'instituteur s'efforcera de former des citoyens aux mœurs républicaines, il fera germer en eux des sentiments de liberté politique, de solidarité sociale et de patriotisme.

Il faut distinguer le savoir civique et l'éducation civique : le fait et la cause.

L'enseignement civique ne devra pas être négligé dans les écoles de filles. Plus tard, la fillette devenue femme, exercera une influence salutaire sur son frère, son époux, ses fils. On s'attachera surtout à donner aux filles l'éducation civique [...].